

Thibault THOMAS 91

De: SELARL MANCIER-LHEURE NOUGARET <avocats@mancier-lheure-avocat.fr>
Envoyé: lundi 26 juin 2017 12:16
À: thibault.thomas91@neuf.fr
Objet: Re: Dossier THOMAS / FIX (Ma170620-1)

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre courriel du 20 Juin 2017.

Afin de faire le point, je vous propose un rendez-vous téléphonique avec Maître MANCIER-LHEURE demain, Mardi 27 Juin 2017 à 16h30. Celui-ci vous convient-il ?

Dans l'attente,

Cordialement,

Anne-Claire LEPELTIER

Assistante

SELARL MANCIER-LHEURE NOUGARET

**Maître Elisabeth MANCIER-LHEURE (Spécialisée en Droit Immobilier et
Droit de la Famille des Personnes et de leur Patrimoine)**

Maître Gilles NOUGARET (Docteur en Droit Public)

Avocat au Barreau de l'Essonne

13 Place du Marché – BP 83

91312 MONTLHERY Cedex

Tel : 01.69.80.60.82 / Fax : 01.69.01.97.31

Courriel : avocats@mancier-lheure-avocat.fr

> **De:** Thibault THOMAS 91 <thibault.thomas91@neuf.fr>
> **Envoyé le:** 20 juin 2017 à 11h43
> **A:** avocats@mancier-lheure-avocat.fr
> **Sujet:** Dossier THOMAS / FIX (Ma170620-1)

Chère Maître,

Je vous informe avoir reçu de l'opérateur internet FREE le courrier en pièce jointe.

Ce courrier mentionne un abonnement que je n'ai jamais souscrit, et une lettre de demande de résiliation dont j'ignore tout.

J'ai souscrit une réexpédition du courrier auprès de La Poste ce qui explique l'acheminement à Sérignan (34) de cette lettre.

Il ne me semble pas hasardeux de conclure que Mme FIX a souscrit à mon nom un/des abonnement(s) sans que j'en ai été informé et en l'absence de tout mandat, délégation, autorisation, en continuité de faits passés.

Faut-il que se rapprocher de FREE pour demander copie du contrat souscrit ?

Je suis de passage à Paris le 03/04 Juillet, et vous propose de nous rencontrer si nécessaire pour échanger sur l'évolution du dossier.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement

Thibault THOMAS